

COMMUNIQUE DE PRESSE du 18 février 2025



Vigilance crues sur le territoire de Bordeaux Métropole

Le territoire est placé en vigilance rouge pour risque de crues, avec un pic attendu lors de la marée de demain matin. Une réunion a été organisée cet après-midi à l'initiative de la présidente de Bordeaux Métropole avec l'ensemble des maires concernés et les services métropolitains et communaux pour faire un point sur la situation à venir.

Dans ce contexte, et par mesure de précaution, des fermetures de voies pourront être mises en œuvre à compter de 6h00 demain matin sur le territoire de Bordeaux Métropole, en fonction de l'évolution du niveau de la Garonne (5,20 m NGF attendus). La posture opérationnelle sera confirmée dans la soirée, après la marée et au regard des derniers éléments transmis par le service de prévision des crues.

Ces mesures visent à garantir la sécurité des usagers et des riverains dans les secteurs exposés aux inondations.

Impacts sur la circulation et les services

Les fermetures de voirie sont susceptibles d'entraîner des perturbations de la circulation sur le territoire de Bordeaux Métropole, ainsi que des modifications du ramassage des déchets. Les services de Bordeaux Métropole adapteront leurs interventions en fonction de la situation.

Communes concernées

Les secteurs susceptibles d'être impactés se situent dans les communes suivantes du territoire métropolitain : **Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Blanquefort, Bordeaux (rive droite et rive gauche), Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont, Parempuyre, Villenave-d'Ornon, Ambès, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul.**

Voies potentiellement concernées par des fermetures

Conformément aux dispositifs de prévention transmis, les fermetures pourront notamment concerter les axes suivants :

Presqu'île (Ambès, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul)

- Chemin de Piétrou / giratoire D113
- Route départementale 113 / giratoire D113
- Bretelle D113 / giratoire route du Bec
- Route du Bec / La Gare
- Route du Fort Lajard / giratoire route du Bec
- Route du Fort Lajard / chemin de Piétrou
- Route du Burck / chemin de Piétrou
- Giratoire des Guerlandes / avenue des Industries / D113
- Giratoire avenue de Saint-Louis / quai de Vial / avenue des Guerlandes
- Giratoire quai de Vial / avenue Bellerive-des-Moines
- Boulevard de l'Industrie / rue Lavoisier
- Boulevard de l'Industrie / rue du Port
- Carrefour D113 / rues et avenues de Saint-Louis-de-Montferrand
- Rue du Port / avenue Paul-Princeteau (Saint-Vincent-de-Paul)

Bègles

- Boulevard Jean-Jacques Bosc / avenue Alexis-Capelle
- Boulevard Jean-Jacques Bosc / rue Hippolyte-Tandonnet
- Boulevard Jean-Jacques Bosc / rue Voltaire
- Rue Jean Pauly / rue Pierre Salin
- Quai du Président Wilson / rue Marcel Sembat
- Quai du Président Wilson / rue Jean Pauly
- Quai du Président Wilson / rue Port Arthur
- Rue Port Arthur / rue Pierre Salin
- Rue de la Moulinatte / avenue du Maréchal Leclerc
- Rue des Quatre Castéra / allée Boyer
- Rue de la Capitainerie

Blanquefort

- Avenue du Port du Roy
- Allée du Bois
- Avenue de Labarde

Bordeaux – Rive droite

- Pont Chaban-Delmas
- Pont de pierre
- Quai de la Souys
- Quai des Queyries
- Quai de Brazza
- Rue de Sem
- Rue Raymond Lavigne
- Avenue Thiers
- Parc d'activité Brazza

Bordeaux – Rive gauche

- Avenue de Labarde
- Rue Pierre Baour
- Rue Edmond Besse
- Rue de Gaulne
- Rue Blanqui
- Rue Joseph Brunet
- Passage sous le pont Chaban (piétons/cycles)
- Trémie place Bir-Hakeim
- Quai Sainte-Croix
- Quai de Paludate
- Quai de Brienne
- Boulevard des Frères Moga

Bouliac

- Chemin de Bastard / chemin d'Arcins

Cenon

- Boulevard André Ricard / rue Charles Chaigneau

Floirac

- Rue Jean Dupas / rue Émile Combes
- Rue Édouard Vaillant / rue Monte Cristo
- Rue Édouard Vaillant / quai de la Souys
- Quai de la Souys / rue Édouard Vaillant
- Rue Jules Guesde / rue Monte Cristo
- Rue Jules Guesde / quai de la Souys
- Rue Aristide Berges / quai de la Souys
- Quai de la Souys / rue de la Gabare

Lormont

- Côte de la Garonne (haut et bas)
- Rue du Fleuve / quai Chaigneau-Bichon
- Rue du Fleuve / rue de Mireport
- Rue du Général de Gaulle / place de l'Église
- Rue Jean Jaurès / place Aristide Briand
- Rue Gabriel Dedieu / rue des Colombes
- Rue des Colombes / rue Banlin
- Rue Banlin / avenue André Ricard

Parempuyre

- Chemin de Labarde / chemin de Roy
- Avenue de Labarde / rue du Port Lagrange
- Avenue de Labarde / rue de Palus
- Rue de Palus / rue d'Olives
- Rue de Palus / rue Camille Montoya

Villenave-d'Ornon

- Avenue du 7e Art / rue Lino Ventura
- Giratoire rue du Port / avenue Paul Princeteau

Bordeaux Métropole appelle les habitants à limiter leurs déplacements dans les secteurs exposés, respecter les consignes de sécurité et de signalisation et anticiper d'éventuelles perturbations de service. La situation est suivie en continu en lien avec les communes et les services compétents. Un nouveau point d'information sera diffusé en fonction de l'évolution du niveau des eaux.

Contacts presse

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

06 61 80 61 23

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr